

[Actualité](#) ▾[Culture](#) ▾[Sports](#) ▾[Plein air](#)[Communauté](#) ▾[Opinion](#) ▾[Cahier de la semaine](#) ▾[Ma ville](#) ▾

☀️ 16 °C



3 mai 2022 à 19 heure 11 min | Par Simon Cordeau

Temps de lecture 3 mins

**ACTUALITÉ**

## Bientôt un réseau de stationnements incitatifs



Le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides souhaite mettre en place un réseau de stationnements incitatifs dans la région. L'objectif est de faciliter l'accès au transport en commun et d'encourager le covoiturage.

Dans la première phase, qui se déploiera cet été et cet automne, des stationnements seront identifiés dans les MRC des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Antoine-Labelle. Ensuite, du mobilier sera installé, comme des affiches et des supports à vélo. « *Dans les phases 2 et 3, on va descendre plus au sud, où les enjeux sont différents* », explique Anne-Sophie Monat, chargée de projets – mobilité et changements climatiques, au CRE des Laurentides.

### Utiliser ceux qui existent déjà

Évidemment, il était hors de question de créer de nouveaux stationnements, explique Mme Monat. L'idée est donc d'utiliser des stationnements déjà existants, mais qui sont sous-utilisés. La chargée de projets donne l'exemple des centres de loisirs ou de certains commerces, qui sont très fréquentés les soirs et les fins de semaine, mais moins durant le jour. « *Pourquoi ne pas utiliser ces espaces libres en journée, et en faire bénéficier la communauté?* », se demande Mme Monat à voix haute.

« On est déjà en contact avec les municipalités, les MRC et les organismes de transport collectif, qui sont nos partenaires. Dans un premier temps, c'est sûr que ces stationnements seront un peu plus pérennes. Mais il va aussi falloir des stationnements privés pour compléter le réseau, c'est certain », indique Mme Monat.

## **Faciliter et encourager**

L'emplacement des stationnements dépend de l'objectif. Pour faciliter l'accès au transport collectif, on cherche des espaces le long des grands axes routiers, comme la route 117, et près des arrêts d'autobus.

Pour le covoiturage, il faut plutôt des stationnements dans un endroit central, souvent dans les noyaux villageois, et accessibles à pied ou à vélo. « Si je veux covoiturer, c'est peut-être parce que je n'ai pas accès à une voiture cette journée-là », illustre Mme Monat.

Dans les deux cas, la proximité est un enjeu central à la réussite du projet. « Plus les stationnements sont près des gens, plus ils seront utilisés. S'il faut que tu fasses une demi-heure d'auto pour t'y rendre... tu es déjà dans ton auto. C'est pourquoi on aimerait en avoir un peu partout sur le territoire », explique la chargée de projets.

## **Trouver**

Avec ce réseau, on souhaite aussi créer de l'engouement pour le covoiturage, une option de mobilité sous-utilisée dans la région, estime Mme Monat. Dans les milieux moins denses comme les Laurentides, développer davantage les services de transport collectif n'est pas nécessairement la meilleure solution. « Le service peut être moins fréquent, et ne répond pas toujours aux besoins. »

C'est pourquoi le covoiturage peut être une alternative intéressante. « Mais pour ça, ça prend un stationnement : pour se réunir, laisser sa voiture et monter dans celle de l'autre », explique Mme Monat.

Selon elle, l'absence d'espaces désignés pour le covoiturage freine ceux qui souhaiteraient tenter cette option. « Un exemple personnel : je vois passer, sur les pages Facebook des municipalités, des citoyens qui veulent covoiturer, mais qui sont inquiets de se faire remorquer. Donc ça vient répondre à ça. »

Il sera possible de trouver ces espaces de stationnement grâce à une plateforme web, bien que Mme Monat ne sait pas encore exactement quelle forme elle prendra. Certainement, on y retrouvera une carte des stationnements du réseau, avec le nombre de places disponibles et les critères de disponibilité. Par exemple, certains espaces pourraient être disponibles seulement durant le jour, d'autres pendant 48 h, d'autres seulement la fin de semaine, etc.